

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Suites opinion loi travail

1. **La semaine n'a sans doute pas clarifié les enjeux pour l'opinion.** L'explication des mesures, ou des exemples concrets d'entreprises pour la flexibilité, de salariés pour le CPA, ont été très peu rapportés par des médias **largement focalisés - comme depuis le début - sur le seul récit du rapport de force** : le gouvernement contre sa majorité, le gouvernement contre la rue, ...

L'exécutif paraît dans ce rapport de force **sous pression, mais à la manœuvre**. C'est encore, en termes d'opinion, une position tenable. **Elle ne le sera plus si les médias se mettent à décrire un gouvernement débordé par la situation ou en train de perdre (ou de céder).**

A cet égard, ce qu'ils diront lundi, puis le 17, sera crucial - nous savons qu'ils insisteront sur le côté où ils sentent pencher la balance. S'ils nous décrivent comme maîtrisant malgré la pression et pouvant reprendre la main, la situation pourrait se retourner. A l'inverse le récit d'un « revirement » (qui sera entendu par les gens comme une « défaite ») sera difficile à gérer dans l'opinion.

2. Sur le fond, faute d'explications entendues sur les mesures, ce sont **toujours les mêmes points de crispations qui reviennent**, avec quelques chiffons rouges supplémentaires mais donc l'excès limite la propagation (nous empêcherions les parents d'aller enterrer leurs enfants...).

Une présentation des conclusions des consultations pouvant **recadrer utilement les représentations de d'opinion** pourrait se trouver **autour des messages suivants** :

- **clarification des règles du jeu** pour donner visibilité et stabilité à l'employeur mais **pas d'ouverture de nouvelles possibilités de licenciement**.
- **plus de possibilité de négocier** l'organisation du temps de travail mais **pas de pouvoir unilatéral** de l'employeur (sauf cas particuliers – cadres... ?).
- comment rassurer sur le **paiement des heures supplémentaires** ?
- le barème prud'homal reste un sujet moins sensible pour l'opinion, qui voudra surtout entendre que nous ne **cherchons pas à diminuer systématiquement les indemnités** mais plutôt à les *harmoniser* d'une région à l'autre, ni bien sûr à nous *passer* du contrôle du juge.

Sur de possibles « nouvelles » mesures, il est fort probable que **ce que nous pourrions proposer dorénavant sera décrypté à travers un prisme politique** (cf. réponses sur la surtaxe CDD : courte approbation d'ensemble mais avec un clivage gauche-droite particulièrement fort pour une mesure de ce type).

Concernant les **jeunes**, si un geste particulier est nécessaire, le mieux serait qu'il puisse être rattaché à des initiatives déjà existantes afin d'être **en mesure de dire que l'on ne fait pas que répondre au contexte** (risque sinon d'ouvrir à un récit négatif : « le gouvernement n'a rien fait rien pour les jeunes pendant 4 ans et se rend compte qu'il les a oubliés quand ils manifestent ; ce n'est pas sincère, faible, et un encouragement à la surenchère puisque la pression marche »).

3. Parallèlement, au-delà de la *pédagogie* de la loi, que le filtre médiatique continuera sans doute à rendre difficile, **nous devrions en reprendre le récit, qui n'est pas non plus passé.**

Nous hésitons toujours entre deux discours - la création d'emploi et la dualité du marché du travail - sans remettre vraiment aucun des deux en perspective.

Or à la base de l'acceptabilité par les gens de cette loi (ou au moins d'une plus grande neutralité), il y a le sentiment « *qu'il faut bien bouger* » face à des évolutions qu'ils ressentent dans leur quotidien. Nous pourrions **davantage les nommer, et nous appuyer sur ce constat partagé, pour redonner plus de sens à notre action** : le monde du travail qui change vite ; les nouvelles concurrences qui émergent (numérique et robotisation étant les dernières en date) ; de nouvelles formes de travail à intégrer et organiser (autoentrepreneurs, ...) ; donc un besoin de flexibilité / simplification pour les employeurs, et de nouvelles protections pour les salariés (CPA).

Redonner une perspective au-delà de cette seule loi paraît d'autant plus essentiel que ce qui sera compris de la loi est en passe de colorer tout le quinquennat. Pour la première fois en effet, on voit apparaître au-delà des cercles les plus politisés un procès en « *trahison* » des valeurs de gauche : **jusque-là le manque de sens parvenait à être compensé par la croyance (même résignée) qu'il « faut bien en passer par là » pour trouver une solution au problème de l'emploi, ce n'est plus le cas.** Non que cette loi soit davantage en contradiction avec leurs valeurs que les précédentes, plutôt qu'ils commencent à tirer un bilan voyant la fin du quinquennat approcher, mais n'en saisissent toujours pas le sens.

Il serait donc utile de **davantage insister sur un récit de la modernisation qui dépasse la loi travail pour rassembler nos actions passées et futures** (loi Macron II / Sapin, autres dispositions, ...).

Adrien ABECASSIS